



Créée en 1969, l'a-urba, agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, est une association loi 1901. C'est l'outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et néo-aquitains. Par ses diagnostics, ses réflexions prospectives, ses démarches de projets, elle travaille à toutes les échelles, du quartier jusqu'aux systèmes métropolitains. Entreprise publique de matière grise, l'agence éclaire les responsables locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques (stratégies urbaines et territoriales, opérations d'aménagement, gestion de la mobilité et des services, programmes d'habitat et d'équipement, environnement, développement économique...). Elle donne à voir, met en perspective et prend la mesure des dynamiques socio-économiques et spatiales qui transforment les territoires, les cadres et les modes de vie.

L'a-urba a, depuis plusieurs années, mis en œuvre et développé des missions d'appui en ingénierie auprès de territoires au-delà de la métropole bordelaise. Les situations sont diverses, les besoins importants, les sujets d'études variés : revitalisation, requalification d'espaces publics centraux, réactivation de l'activité commerciale ou économique, accueil de nouveaux habitants et adaptation de l'habitat, nouvelles formes urbaines, problématiques de stationnement et organisation de la mobilité, intégration des enjeux de la transition écologique, élaboration d'un projet de territoire...

Même lorsqu'il s'agit de « petits projets », ils nécessitent la mobilisation d'expertises spécifiques et une approche pluridisciplinaire afin de répondre à ces demandes légitimes et d'ouvrir l'éventail des solutions sur les questions d'aménagement, d'urbanisme et de développement territorial.

Écoute active, grille de lecture adaptée, création de méthodologies sur mesure, travail in situ, permettent de rendre visibles et de partager des éléments de connaissance pour construire, avec les acteurs locaux et en premier lieu les élus, une vision, un récit. Cet accompagnement, à la fois modeste et ambitieux, a souvent pour objectif premier d'engager une dynamique et de « mettre sur les rails » une démarche de projet au bénéfice des territoires et de leurs populations. Ce document en donne quelques exemples.

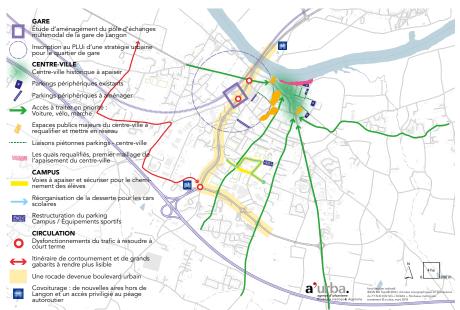
Langon : réaliser un diagnostic de la mobilité et proposer un plan d'actions

Dans le cadre du Manifeste des mobilités de l'interSCoT, et notamment autour du principe de portes d'accès aux réseaux de transports à haut niveau de service, une étude pilote a été conduite en 2018 par l'a-urba, en partenariat avec le département et la DDTM de la Gironde, sur les mobilités à et autour de Langon.

Pour répondre aux difficultés de circulation exprimées par le territoire langonais, l'agence a réalisé une analyse de son système de déplacement. Elle s'est appuyée sur un diagnostic des offres de transport, de l'articulation entre urbanisme, démographie et évolution des pratiques, et des difficultés de mobilité. En parallèle, des entretiens et des ateliers avec les acteurs locaux ont été menés.

À partir des enjeux identifiés, un plan d'actions et une feuille de route ont été proposés, permettant aux acteurs concernés de discuter autour de premières réalisations à très court terme et de démarches plus structurantes pour le territoire.

Synthèse des propositions



Val de Charente-Océan : accompagner l'élaboration d'un projet de territoire

Une coopération de forme nouvelle, l'Entente Val de Charente-Océan, a vu le jour en 2018 entre les agglomérations de GrandAngoulême, Grand-Cognac, Saintes et Royan-Atlantique. Sans forme juridique propre ni compétence assignée, l'objectif de cette Entente pilotée par les élus et animée par leurs responsables techniques, est de mettre en évidence le poids et les atouts de ce territoire de 330 000 habitants au sein de la grande région Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de son partenariat avec GrandAngoulême, l'a-urba a accompagné cette coopération naissante et proposé un processus de co-construction permettant d'articuler l'ensemble des intentions. Pour cela, elle a organisé des ateliers de production de cartographies donnant à voir ce nouvel espace et les pistes potentielles de coopérations (développement économique, formation, mobilité, culture, patrimoine et paysage) pour construire un projet fédérateur. L'ensemble des réflexions a été soumis aux acteurs de la société civile pour saisir la façon dont les citoyens de ces territoires perçoivent leurs liens et les inviter à formuler leurs envies. Les résultats ont fait l'objet d'une synthèse partagée avec les élus.

Atelier de réflexion prospective



©Natalia Pont

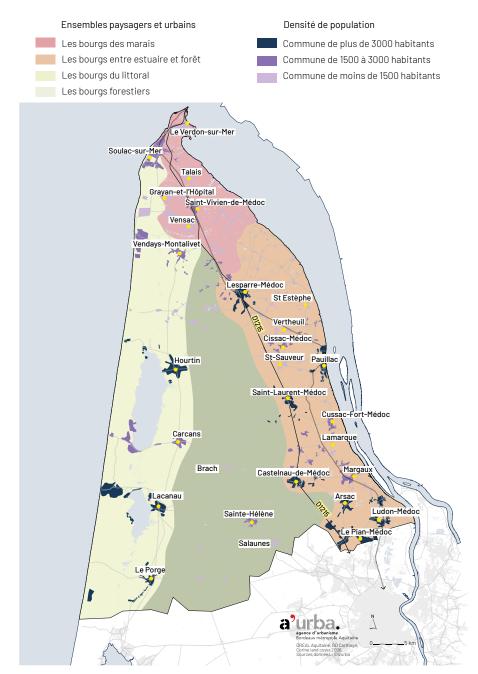
PNR du Médoc : concevoir un guide pratique des formes urbaines, de l'architecture et du paysage

L'a-urba a accompagné le Parc Naturel Régional (PNR) du Médoc, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, dans la réalisation de deux guides pratiques, visant à améliorer la qualité des projets d'aménagement sur le territoire du PNR et à éclairer les collectivités dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme.

Le premier opus porte sur l'intégration et l'amélioration de la qualité des zones d'activités ; le second sur les nouvelles formes urbaines de l'habitat dans un contexte de nécessaire réduction de la consommation des sols. Ce dernier s'inspire d'une étude réalisée par l'agence en 2019 sur la commune de Saint-Laurent-de-Médoc, proposant une méthode d'analyse et de scénarisation prospective d'une zone à urbaniser. La construction d'une approche territoriale sensible croisant les enjeux paysagers et architecturaux, les spécificités et besoins sociodémographiques locaux, a permis d'éprouver une méthode exposée dans le guide pratique. L'objectif a été de donner à voir des formes résidentielles alternatives aux micro-lotissements conventionnels, en s'appuyant sur des références adaptées et correspondant aux réalités territoriales (diversification de l'offre de logements, innovation de la production répondant aux besoins du marché).

Ces travaux ont été partagés avec les acteurs du territoire et les professionnels de l'aménagement afin de garantir leurs aspects opérationnels.

Schéma des unités dynamiques



Porchères : faire émerger un projet communal

Afin de se tourner vers l'avenir et d'esquisser un projet à affirmer dans le cadre du futur PLUi, la ville de Porchères (881 habitants), avec la coopération de La Cali (communauté d'agglomération du Libournais), a fait appel à l'expertise de l'a-urba. L'agence a mené tout d'abord une lecture du territoire par des visites de terrain, le recours à des données sociodémographiques et urbaines et la rencontre d'acteurs locaux, afin d'en dresser une analyse spatiale et fonctionnelle. Dans un second temps, des échanges ont eu lieu autour des enjeux et des propositions de stratégies dont le but était de révéler les pistes de projets possibles (lieux d'animation, paysage et patrimoine naturel, habitat, développement économique, création d'équipements ludo-sportifs, touristiques), d'identifier des partenariats et de proposer une traduction de ces éléments en termes de planification sur le territoire de la commune et en relation avec ses voisines.

Carte des mots (fonctions du territoire)



Revitaliser les centres-bourgs

Une politique de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs a été lancée par l'État, soutenue également par divers acteurs publics. Plusieurs territoires girondins s'en sont saisis afin de retrouver un dynamisme et une attractivité. Les ambitions et les réalités s'avèrent très différentes selon les contextes et les élus ont accepté de partager leurs réflexions avec l'a-urba afin de trouver les bonnes solutions et de mieux comprendre leur propre situation. L'a-urba a, dans ce cadre, mené en 2019 des entretiens avec neuf élus girondins pour appréhender leurs aspirations puis mener une analyse transversale.

Cette démarche a permis de révéler la diversité des outils mis en place à l'échelle locale et nationale dont plusieurs communes se sont emparées (mobilisation de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, permis de louer). Les actions sur le commerce font l'objet de problématiques partagées par tous les territoires. Enfin, les élus ont fait part de leur sentiment de se situer à un moment charnière pour leur territoire, où les évolutions des modes de vie et l'urgence climatique les incitent à faire un pari sur les changements de comportements et à redévelopper des politiques de proximité où les centres jouent un rôle fondamental.



Des exemples de travaux de l'a-urba pour des territoires hors métropole

Saint-Germain-du-Puch

En partenariat avec La Cali, compréhension des enjeux pour faire émerger et structurer le projet de territoire. Identification des enjeux et des leviers d'action, scénario de spatialisation... pour que la commune puisse poursuivre le travail et les différentes étapes vers la réalisation du projet.

Le Haillan, Lastresne, Saint-Loubès

Identification des besoins pour consolider l'animation du centre-ville commerçant de communes périphériques à la métropole bordelaise et propositions de politiques publiques pouvant y concourir.

Bazas

En partenariat avec le conseil départemental et la DDTM de la Gironde, réalisation d'un diagnostic pour réaménager la place de la cathédrale, avec une priorité donnée à la réorganisation du stationnement : élaboration d'un diagnostic de fonctionnement de la place ; définition des principaux enjeux ; proposition de deux scénarios de réaménagement ; identification des itinéraires piétons et plan de circulation associé.

SCoT La Rochelle Aunis

Accompagnement du diagnostic stratégique des centralités du territoire en collaboration avec le bureau d'étude Acadie. Identification des typologies de centralité et propositions de leviers pour les « activer ».

Territoire du Réolais

En partenariat avec le conseil départemental et la DDTM de la Gironde, assistance technique pour mettre en cohérence des réflexions sur la mobilité et les espaces publics avec le projet de ville et de territoire. Ce travail a été réalisé en se basant sur les études existantes, sur les projets en cours et sur le recueil des attentes et des interrogations des différents acteurs dans le cadre d'ateliers.

Lisières viticoles à Moulis-en-Médoc

En partenariat avec le conseil régional Nouvelle-Aquitaine et le PNR Médoc, réalisation d'une étude sur le traitement des lisières viticoles et les manières

de faire cohabiter vie de village et activités viticoles, essentielles sur ce territoire, en proposant des méthodes pour faire projet.

Modes de vie dans le périurbain girondin

Pour faire la lumière sur un sujet longtemps resté dans l'angle mort des politiques publiques, l'a-urba et 6t bureau de recherche ont produit en 2019 une enquête à l'échelle du périurbain girondin, abordé comme un mode de vie plutôt qu'un territoire. L'objectif global était de saisir toutes les complexités et les spécificités du périurbain afin de formuler des enseignements généraux et opérationnels. Plus de 1600 périurbains se sont exprimés permettant de structurer des grandes familles de pratiques. Les résultats de l'enquête battent en brèche beaucoup d'idées reçues sur le périurbain et vont permettre de proposer, en partenariat avec le département de la Gironde, des manières originales de « faire projet dans les campagnes urbaines ».

Des méthodes sur mesure pour s'adapter à la spécificité des besoins et des territoires

S'appuyer sur les données, objectiver, mettre en perspective

Analyser les données sociodémographiques, économiques, foncières

Approche statistique grâce aux bases de données (recensements, fichiers fonciers, Sirène, équipements, etc.) et aux ressources des observatoires de l'a-urba.

Comprendre les dynamiques urbaines et territoriales

Approche spatiale : photos aériennes, cartographies, visites de terrain permettant une lecture du territoire à différentes échelles.

Donner à voir

Production de diverses formes de représentation : cartes, graphiques, schémas, datavisualisation, illustrations.

Écouter la parole des acteurs locaux : élus, techniciens, usagers, professionnels

Recueillir les avis et les points de vue, comprendre les attentes

Entretiens semi-directifs, groupes focus, enquêtes, questionnaires, micro-trottoirs.

Partager des connaissances, identifier des enjeux, faire dialoguer les acteurs et décideurs locaux

Analyse croisée des informations et données territoriales ; animation d'ateliers réunissant les acteurs locaux.

Faire émerger un récit territorial

Proposer des clés pour mettre en œuvre un projet

Donner des exemples et partager des bonnes pratiques

Benchmark, identification de situations similaires (carnet de références).

Identifier des outils concrets à mobiliser et des acteurs à contacter

Traduction réglementaire, outils opérationnels, cartographies d'acteurs. Aide à l'élaboration de cahiers des charges.

Mettre l'expertise et les analyses de l'a-urba en commun

Adapter, transposer des outils élaborés à l'a-urba

Guide de conception des espaces publics, données des observatoires, méthodologies d'études.

Accompagnement à la mise en place de méthodes d'observation. Partage de supports, fonds documentaires, iconographiques et cartographiques.

Sensibiliser, acculturer

Présentation et discussion autour de travaux de l'agence ou à partir d'expertises techniques.

Choix des sujets, des formats (séminaires, ateliers, visites de sites) en fonction des objectifs du territoire et des publics ciblés.

Proposer des formations adaptées aux élus et aux techniciens

L'a-urba est agréée pour dispenser des formations dans tous ses domaines d'intervention auprès des élus, des agents des collectivités territoriales et des professionnels de l'urbanisme.

Travailler avec l'a-urba

L'écoute et l'analyse des besoins

Une première rencontre vise à prendre connaissance du contexte (territorial, social, politique, réglementaire) dans lequel s'inscrit la demande, à comprendre les besoins en termes de données, de connaissances générales, de problématisation ou d'expertise. Elle permet également de définir un objectif partagé et un calendrier.

L'élaboration d'une proposition

Après cette première rencontre, l'agence établit un plan d'étude adapté. Elle calibre les compétences qui sont nécessaires pour mener ce travail et elle confie la mission à une équipe-projet constituée de ses collaborateurs qu'elle choisit. Pour ce faire, elle s'appuie sur une diversité de métiers et de profils (urbanistes, ingénieurs, architectes, paysagistes, géographes, économistes, juristes, sociologues, graphistes, cartographes, documentalistes, statisticiens, spécialistes de la donnée).

Les modalités de travail et la réalisation de l'étude

L'étude est généralement réalisée sur une période limitée, dans une enveloppe de jours établie à l'avance. Le travail est mené en articulation étroite avec les partenaires concernés et fait l'objet de points d'étapes identifiés ensemble. Un livrable final et un temps de restitution sont également prévus.

A noter! Deux modalités d'intervention possibles

L'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine est un outil d'ingénierie mutualisé, financé par des acteurs publics. Aussi, les modalités d'intervention de l'agence d'urbanisme doivent s'inscrire dans le respect de son statut particulier.

L'a-urba peut intervenir dans le cadre de son programme de travail partenarial si les partenaires financeurs décident, de façon collective, de mobiliser des moyens au service de l'appui en ingénierie sur des territoires et des thématiques identifiés. La nature partenariale et l'intérêt collectif des activités inscrites à son programme de travail sont, en effet, deux critères à respecter scrupuleusement. Dans ce cas, la méthodologie proposée devra privilégier l'innovation et le partage des méthodes (avec d'autres territoires, d'autres partenaires), la mutualisation des enseignements de l'étude et une montée en généralité des analyses réalisées. Par ailleurs, le nombre de jours sera défini au regard de l'économie globale du programme de travail de l'a-urba. En outre, l'agence revendique son indépendance de pensée et a un

devoir de questionnement et de prise de recul. Enfin, elle reste propriétaire de ses productions qu'elle met à disposition de l'ensemble de ses partenaires.

L'a-urba a également la possibilité de développer des activités annexes à son programme de travail annuel et **d'intervenir dans le cadre de contrats de prestations de service** définis et formalisés directement avec la collectivité souhaitant bénéficier de son intervention (sans pour autant être membre de l'agence). A partir d'une commande clairement explicitée, une proposition et un devis sont élaborés par l'agence et font l'objet d'un contrat définissant un nombre de jours de travail, un montant de la prestation et un calendrier. Ce type d'intervention reste limité en nombre de jours de travail et en volume financier pour la collectivité, tenue de respecter le seuil des marchés publics.

Contacts:

Jean-Marc Offner, directeur général de l'a-urba jm-offner@aurba.org / 05.56.99.86.27

Françoise Le Lay, directrice des études f-le-lay@aurba.org / 05.56.99.88.68

